



Le Crevettier
Avenue du Canteloup
14600 HONFLEUR
Tél. 02.31.89.96.59
Fax : 02.31.89.03.86

FICHE DE POSTE

Environnement
Littoral

Être & Boulot

Agent d'entretien des espaces naturels

Environnement du poste :

- L'objectif de l'association « Être & Boulot » est de proposer des contrats de travail en parallèle à un accompagnement social et professionnel, à des personnes éloignées de l'emploi, son siège est à Honfleur.
- L'Agent d'entretien des espaces naturels intervient principalement sur le territoire de la Communauté de communes de Honfleur.

Il travaille en extérieur et en équipe sous la responsabilité d'un encadrant technique et de son assistant. Il porte des équipements spéciaux selon le type d'activités réalisées.

Définition du poste :

L'agent participe à l'entretien et à la valorisation d'espaces naturels publics (chemin de randonnée, plage, espace dunaire...) Il peut intervenir en collaboration avec les services techniques des communes ou des communautés de communes pour des travaux diversifiés (fleurissement, pose d'enrobé, installation d'équipement...).

Activités principales :

L'utilisation et l'entretien d'outillage de machines sont transverses aux différentes activités d'entretien et d'espaces verts :

- Débroussailleuse de puissances différentes,
- Débroussailleuse autoportée,
- Tronçonneuse,
- Taille-haie,
- Tondeuse autotractée,
- Souffleur,
- Outils manuels : crocs, fourche, raclette, pelle, merlin, masse, coin, croissant, barre à mine, pulvérisateur.

Restauration et entretien des chemins :

- Débroussaillage,
- Bûcheronnage,
- Taille de haie,
- Valorisation des déchets, des travaux,
- Marquage,
- Pose de clôture,
- Réalisation de passerelles.

Autres travaux :

- Nettoyage de site,
- Entretien des plages,
- Pose d'enrobé,
- Travaux de peinture,
- Petits entretiens divers,
- Entretien du matériel.

Conditions d'exercice de l'activité :

- Respecter les jours et les horaires de travail,
- Avoir la condition physique et la vigilance adaptée,
- Travailler en plein air,
- S'adapter aux intempéries,
- Respecter les consignes et les conditions de sécurité,
- Travailler en équipe,
- Utiliser les moyens de protection, de sécurité (casque, écouteur, visière, cote de sécurité, gants, chaussures de sécurité).